

Membres du Conseil d'établissement	Présent	Absent
<b>Parents</b>		
Mme Lise Dupont, Présidente   Substitut au comité de parents de la CSSDM	X	
M. Donald Diotte   Représentant au comité de parents de la CSSDM		X
Mme Sylvie Hamelin   Vice-présidente		X
Mme Laura Marcela Monsalve de Garzon	X	
M. Samir Abdelmajid Chourouk	X	
<b>Parents-substituts</b>		
Mme Josianne Binette		X
Mme Saliha Abed Meraim		X
<b>Enseignants</b>		
Mme Mylène Portelance	X	
Mme Emmanuelle Breton	X	
Mme Esther Lehoux		X
<b>Professionnel</b>		
Mme Sophie Mongrain	X	
<b>Personnel de soutien</b>		
Mme Nathalie Boucher	X	
<b>Direction</b>		
M. Guy Lauzé, Directeur	X	
<b>Représentants de la communauté</b>		
Mme Carole Doré, Centre Radisson		X
Mme Dominique Héroux, CRME	X	
<b>Invité(s)</b>		



**École Joseph-Charbonneau**  
8200, rue Rousselot, Montréal H2E 1Z6

**PROCÈS VERBAL**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
Mardi 5 avril 2022, 18h00  
Rencontre # 6

**Quorum**

- 1<sup>er</sup> quorum : 1/2 des membres + 1 (minimum 6)
- 2<sup>e</sup> quorum : majorité des parents (minimum 3)



Points	Notes
<b>1. Ouverture de la rencontre   Mme Dupont</b>	<b>5 min.</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>La rencontre se déroule via l'application TEAMS en visioconférence</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Prise de présence et vérification du quorum</li></ul>	Quorum
<ul style="list-style-type: none"><li>Ouverture de la rencontre à :</li></ul>	18h11
<ul style="list-style-type: none"><li>Nomination d'un secrétaire :</li></ul>	Mme Nathalie Boucher
<ul style="list-style-type: none"><li>Nomination gardien du temps :</li></ul>	Sophie Mongrain
<ul style="list-style-type: none"><li>Nomination gestionnaire du « clavardage »</li></ul>	Emmanuelle Breton
<b>2. Mot de bienvenue de la direction   M. Lauzé</b>	<b>2 min.</b>
<ul style="list-style-type: none"><li></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Changements pour les élèves sur l'organisation des récréations</li><li>Si le projet de la nouvelle salle multi est accepté par le CSSDM, nous relocaliserons la bibliothèque afin de prendre ce local pour la nouvelle salle multi. Nous pourrions aussi utiliser l'espace près du bassin d'eau pour y faire de la lecture.</li><li>Ce changement dans la localisation des classes / bibliothèque s'est fait avec les spécialistes de la CSSDM.</li><li>Prévision de deux nouvelles classes en déficience profonde pour 2022-2023 donc besoin de deux locaux de plus.</li><li>Changements au calendrier scolaire -13 mai devient journée d'école; 3 juin demeure journée pédagogique; 22 juin devient journée d'école. Un nouveau calendrier sera transmis aux parents via l'info-parents.</li><li>Suite à l'annonce de relocalisation de bibliothèque, Mme Dupont mentionne que ce sera un bon moment pour revoir la tâche de la tech en documentation et repenser le fonctionnement de la bibliothèque. Il serait important de revoir l'offre de service aux élèves. Un suivi sera fait par le Directeur.</li><li>Mylène Portelance mentionne le mécontentement de plusieurs enseignants de relocaliser la bibliothèque. Elle informe le CE que le local a été conçu avec l'aide des ergothérapeutes, donc, il était adapté. La majorité des enseignants ne souhaite pas avoir une bibliothécaire avec un chariot de livres qui va dans les classes.</li></ul>



Points	Notes
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Sophie Mongrain mentionne que la révision de l'offre de services de la biblio donnera place à un nouvel aménagement de la tâche de la tech en documentation.</li><li>▪ Madame Dupont mentionne qu'il sera important de nous faire un suivi au prochain c.é et que si le CSSDM ne donne pas de nouvelle, les parents pourront se mobiliser.</li></ul>
<b>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD)   Mme Dupont</b>	<b>5 min.</b>
▪ Proposé :	Mylène Portelance
▪ Secondé :	Sophie Mongrain
<b>4. Question(s) du public   M. Lauzé</b>	<b>1 min.</b>
<b>5. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 8 mars 2022   Mme Dupont</b>	<b>10 min.</b>
▪ Dépôt du document	
▪ Proposé :	Samir Chourouk
▪ Secondé :	Emmanuelle Breton
<b>6. Suivi des items de la rencontre du 8 mars 2022   M. Lauzé</b>	<b>5 min.</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conférence du 6 avril 2022</li><li>▪ Formation des membres du CÉ</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Info-parents transmis avec invitation</li><li>▪ Une relance a été faite pour la formation des membres (madame Hamelin, Lehoux et Boucher devront compléter la formation).</li></ul>
<b>7. Rapport annuel de gestion du Conseil d'établissement 2021-2022   Mme Dupont</b>	<b>5 min.</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Point statutaire en suivi à chaque rencontre</li><li>▪ Items relatifs à la reddition annuelle des comptes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Voir Annexe 2</li><li>▪ Code de vie présentation du document (consultation des enseignants et du conseil étudiant) Approuvé.</li><li>▪ Consultation du CÉ pour la détermination des critères de sélection d'une direction d'établissement<ul style="list-style-type: none"><li>○ Le document a été remis et sera complété à la prochaine rencontre du cé.</li></ul></li><li>▪ Questionnement des élèves sur l'agenda papier. Dominique Heroux mentionne l'importance de l'agenda pour les rdv de la réadaptation. Madame Breton va apporter le point au conseil étudiant. Mme Dupont mentionne que pas tous les parents sont familiers avec les technologies. Il est important de garder en tête tous les utilisateurs de cet outil.</li></ul>



Points	Notes
<b>8. Projet éducatif de l'école : Suivi   M. Lauzé</b> <span style="float: right;"><b>15 min.</b></span>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Point statutaire en suivi à chaque rencontre</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Rencontres pour planification des activités avec les enseignants de Victor-Doré. Les élèves des groupes 300 viennent graduellement faire des incursions dans les groupes 400.</li></ul>
<b>9. Situation budgétaire de l'école 2021-2022 (I)   M. Lauzé</b> <span style="float: right;"><b>5 min.</b></span>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Point statutaire en suivi à chaque rencontre</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Situation budgétaire en suivi avec la rencontre de l'analyste budgétaire déficit augmentera Évaluation à 2 290 671\$ en tenant compte des remplacements causés par la maladie et des surcroûts et ce, pour 2021-2022.</li><li>Le quantum est de 1 041 714\$ pour 2022-2023. Il faudra prévoir un coût salarial pour les surveillants de dîners d'environ 300 000\$. Pour 2022-2023, il y aura création d'un poste à 3 jours pour un éducateur spécialisé et deux postes de préposés supplémentaires en raison de l'ajout de deux classes en déficience profonde.</li><li>Madame Dupont mentionne qu'elle aimerait avoir un suivi budgétaire au prochain c.é et s'assurer que l'école ait les services requis pour la prochaine année scolaire.</li></ul>
<b>10. Autres activités   M. Lauzé</b> <span style="float: right;"><b>10 min.</b></span>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Présentation au cé. de juin</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Sorties scolaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Sortie scolaire le 2 mai groupe de 403 au Biodôme. Sortie payée dans le budget sorties scolaires en milieu culturel (458,52\$).</li></ul>
<b>11. Gestion de l'école   M. Lauzé</b> <span style="float: right;"><b>15 min.</b></span>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Élément(s) en lieu avec la pandémie<ul style="list-style-type: none"><li>Directives</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Réorganisation des récrés/surveillance des cas car augmentation au QC</li><li>Belle collaboration de tous les enseignants. Les élèves étaient très contents de cet assouplissement.</li></ul>
<b>12. Comité de parents CSSDM   M. Diotte</b> <span style="float: right;"><b>5 min.</b></span>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Suivi</li></ul>	M Diotte absent
<b>13. Courrier   M. Lauzé</b> <span style="float: right;"><b>1 min.</b></span>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Suivi</li></ul>	Nil
<b>14. Fondation Héros de tous les jours   Mme Hamelin</b> <span style="float: right;"><b>10 min.</b></span>	



Points	Notes
▪ Suivi	▪ On remet au prochain c.é.
<b>15. Transition école-vie active (TEVA) +   Mesdames Mongrain et Portelance</b> <span style="float: right;"><b>10 min.</b></span>	
▪ Suivi - TEVA	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les finissants 2023 sont moins nombreux à assister aux rencontres.</li><li>▪ La rencontre entre les CSS et les CSSSS ont encore été annulées au désarroi du CSSDM et du CSSMB. L'IRD participe aux rencontres TEVA de JC.</li><li>▪ Une élève de secondaire 5 a été admise au cégep et aura un stage au musée McCord cet été. Tout le personnel scolaire et de la santé sont heureux !</li></ul>
▪ Suivi - SASEFA	▪ Aucun suivi
<b>16. Parole aux enseignants (I)   Mesdames Breton, Lehoux et Portelance</b> <span style="float: right;"><b>5 min.</b></span>	
▪ Suivi	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Retour aux récréations; c'est magique!</li><li>▪ Les photos de finissants ont eu lieu et cela s'est bien passé.</li><li>▪ FPT s'est consulté, on fait des choses on les vend. Le FPT remettra un 500\$ pour le bal des finissants.</li><li>▪ Madame Dupont se demande quand les parents seront informés pour tout ce qui est en lieu avec les finissants?</li><li>▪ Comité du bal a trouvé un endroit à 75\$ par élève. Sophie Mongrain demande si on peut trouver des commanditaires. Monsieur Lauzé explique les conditions relatives aux commanditaires.</li><li>▪ Madame Portelance, fera une sortie au IGA avec ses élèves. Mylène Portelance nous informe que la bibliothécaire a invité l'auteure Sandra Dumais qui viendra rencontrer les élèves des 400 et en vue du futur comptoir de vente de la fête des mères, ces élèves iront au IGA chercher leurs ingrédients.</li><li>▪ Sophie Mongrain remercie la tech en loisirs, Jessica Daigneault, pour la belle animation de Mario Cyr.</li></ul>
<b>17. Parole à la professionnelle (I)   Mme Mongrain</b> <span style="float: right;"><b>5 min.</b></span>	
▪ Suivi	▪ Une visite du centre d'éducation aux adultes des Patriotes à Beloeil a été effectuée par Mme Mongrain et Mme Breton. Cette visite leur a permis de vouloir redéfinir ce que l'on veut pour les élèves qui terminent dans les 2



Points	Notes
	prochaines années : autonomie, autodétermination et rigueur. Des changements seront effectués en FPT.
<b>18. Parole au personnel de support (I)   Mme Boucher</b>	<b>5 min.</b>
▪ Suivi	▪ Aucun commentaire
<b>19. Parole à la communauté (I)</b>	<b>10 min.</b>
▪ CRME   Mme Héroux	▪ Suite à une table de concertation provinciale avec le Ministère des transports, la SAAQ et différents centres de réadaptation, un besoin d'harmonisation des pratiques dans le transport sécuritaire des enfants handicapés dans le transport scolaire a fait surface. Comme le besoin se fait sentir dans nos écoles spécialisées, le CRME initie un projet de formation spécifique pour les chauffeurs d'autobus de nos élèves. Une première version de la formation sera offerte à deux groupes de 12 participants, les 20 et 25 avril prochains, à l'école Victor-Doré et le 27 avril à Jean-Piaget. Les différents transporteurs ont été contactés et nous notons un intérêt marqué pour cette formation. D'autres dates pourront s'ajouter éventuellement, et nous avons le projet de l'offrir systématiquement en début d'année aux chauffeurs d'autobus.
▪ Centre Radisson   Mme Doré	▪ Madame Doré absente
<b>20. Parole aux parents (I)   Parents</b>	<b>5 min.</b>
▪ Suivi	▪ Aucun commentaire
<b>21. Date de la prochaine rencontre   Mme Dupont</b>	3 mai 2022 @ 18h00
<b>22. Clôture de la rencontre   Mme Dupont</b>	
▪ Fermeture de la rencontre à :	19h53

### Signatures du procès-verbal

Secrétaire

Date : 5 avril 2022



---

Direction d'école

---

Président(e) du Conseil d'établissement

### ANNEXE 1. Calendrier des rencontres

	Secrétaire		Secrétaire
19 octobre 2021	Sophie Mongrain	1 février 2022	Mylène Portelance
9 novembre 2021	Sylvie Hamelin	8 mars 2022	Esther Lehoux Emmanuelle Breton
7 décembre 2021 (non requise)	Samir Chourouk	5 avril 2022	Nathalie Boucher
11 janvier 2022	Emmanuelle Breton	3 mai 2022	Dominique Héroux
		7 ou 14 juin 2022	Donald Diotte

### ANNEXE 2. Rapport annuel de gestion du Conseil d'établissement

Sujets traités	Date (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	CÉ juin 2023	Point d'Information	Le projet éducatif est prolongé d'une année.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	CÉ juin 2022	Passation du QES élèves et personnel	Adoption en juin
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Potentiellement avril 2022	Approuver le code de vie	Le conseil étudiant a été consulté
Approbation des contributions financières exigées	CÉ juin 2022	Approuver	

---

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.



Sujets traités	Date (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	CÉ juin 2022	Consultation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	CÉ juin 2022	Approuver	
Approbation des règles de fonctionnement des services de garde			
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	???		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet particulier)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			
Consultation sur les critères de sélection de la direction	CÉ mai	Consultation	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	???		
Transmission de documents à l'intention des parents	les Info lettres		Info-parents
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant		Informé	





Sujets traités	Date (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus de programmes d'études	Non applicable?		
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	???	Application difficile	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	CÉ mai?	Approuver	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	???	Approuver à chaque séance s'il y a des sorties scolaires.	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents	??? quel contexte, applicable?	Le cé. pourrait décider de consulter les parents sur un sujet X exemple : consultation PTRDI en début d'année	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	??? conseil étudiant? Lesquelles sont obligatoires	Il faudrait se pencher sur la consultation exemple : appréciation des sorties éducatives ou activités école	
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Avril	Nous avons eu une belle programmation d'activités par Jessica Daigneault	



Sujets traités	Date (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	???	Contrats de Jessica Daigneault + artistes et conférenciers	
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Début d'année? Exemple : 3 oct élections provinciales		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Exemple : bal des finissants		
Approbation du budget annuel de l'établissement	Budget pour l'année en cours? Juin Une ventilation sera faite au prochain c.é		
<b>Autres activités réalisées (ex. consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			



### Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement

AOÛT ET SEPTEMBRE	
Art. 47	Préparation de l'assemblée générale annuelle des parents et envoi de la convocation, élection des représentants, des membres substitués et du représentant au comité de parents (de même qu'un représentant substitut au comité de parents si l'assemblée en décide ainsi)
Art. 48 à 51.1 et 102	Élection des membres du personnel et des élèves
Art. 83 et 110.3.1	Information aux parents et à la communauté concernant les services offerts par l'établissement et leur qualité, notamment sur : <ul style="list-style-type: none"><li>• les services éducatifs et les services extrascolaires offerts;</li><li>• le contenu du projet éducatif et son évaluation;</li><li>• l'évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.</li></ul>
Art. 75 et 109.1 Art. 83.1 et 110.4	
Art. 96	Formation d'un organisme de participation des parents, si l'assemblée générale des parents en décide ainsi
Art. 42 et 102	Formation complète du conseil selon les règles de composition établies dans la LIP
Art. 256	Formation d'un comité de parents du service de garde si des parents en font la demande au conseil d'établissement
Art. 53 et 459.5	<b>Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement</b> <i>Il est suggéré que toutes les personnes prenant part au conseil d'établissement, dont la direction d'établissement, puissent planifier et suivre en commun cette formation lors des premières séances du conseil.</i>



### Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

#### SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Art. 53 et 70	Première séance du conseil, formation obligatoire et dénonciation d'intérêts pour tous
Art. 56 et 107	Choix de la présidence et de la vice-présidence
Art. 42	Nomination des représentants de la communauté
Art. 67 et 108	Établissement des règles de régie interne et du calendrier des séances du conseil, et diffusion du calendrier aux parents et aux membres du personnel
Art. 66 et 108	Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil
Art. 74 et 109	Présentation et suivi du projet éducatif
Art. 87	Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement
Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13	Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.)

#### NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Art. 37 et 97.1	Suivi du projet éducatif ou actualisation au besoin
Art. 76 et 110.2	Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres) <i>Par exemple, le conseil approuve ces règles et mesures qui entrent en vigueur en novembre de l'année scolaire en cours jusqu'en novembre de l'année suivante. Un conseil pourrait aussi approuver ces règles et mesures au printemps, pour qu'elles soient en vigueur l'année scolaire suivante (ex. : code de vie dans l'agenda remis aux élèves en début d'année).</i>



### Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

#### NOVEMBRE ET DÉCEMBRE (SUITE)

Art. 84, 89 et 110.2	Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique – en tout temps
Art. 85	Approbation de l'orientation générale quant à l'enrichissement des contenus indicatifs et à l'élaboration des programmes d'études locaux, et des modalités d'intégration des activités et contenus prescrits par le ministre
Art. 89.2 et 110.4	Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
Art. 94 et 110.4	Décisions au sujet des activités de financement – fonds à destination spéciale
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement

#### JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Art. 77.2	Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)
Art. 86 et 89	Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain)
Art. 88 et 110.2	Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire dans le cas des centres)
Art. 89.2 et 110.4	Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.)
Art. 96.22 et 110.13	Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services – en cours ou en prévision de l'an prochain



### Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MARS, AVRIL ET MAI	
Art. 3, al. 4; 7, al. 3; 75.0.1, al. 1 et 2; et 292, al. 3	Approbation des contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner (pour l'an prochain)
Art. 771	Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel - pour l'an prochain
Art. 79 et 110.1	Consultation par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction d'établissement
Art. 96.15	Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain
Art. 75.1 et 110.4	Adoption ou actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'an prochain, et distribution d'un document aux parents et, le cas échéant, aux élèves
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Analyse de la situation de l'établissement, adoption du projet éducatif, transmission au centre de services scolaire, transmission et publication du document (et de son évaluation) aux parents et aux membres du personnel
MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) - ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire



### Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) – ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE OU AU BESOIN	
Art. 78, 78.1, 110 et 110.0.1	Donner son avis au centre de services scolaire ou à la direction de l'établissement (pouvoir d'initiative)
Art. 87	Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire quotidien ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école
Art. 89.1	Consultation des parents de l'école
Art. 96.13 et 110.10	Transmission de documents à l'intention des parents
Art. 90 et 110.3	Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
Art. 93 et 110.4	Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
Art. 96.15	Informations sur les propositions approuvées par la direction d'établissement
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement
Art. 217	Consultations par le centre de services scolaire (politiques, règlements, etc.)